



l'Eau, votre service public

# AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE VOLONTAIRE

## Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Nord Alsace

**15 septembre - 16 novembre 2025**



Inondations de juin 2018 sur la commune de Mothern

Les bassins versants de la Sauer, de la Lauter, du Kabach et du Rhin à courant libre sont soumis aux risques d'inondation et aux coulées d'eaux boueuses. Dans ce contexte, un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) est en cours d'élaboration. Il vise à réduire les conséquences dommageables des inondations sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement sur ces territoires.

### OBJET DE LA CONCERTATION PRÉALABLE VOLONTAIRE

Cette concertation a pour but d'informer le public sur les orientations et objectifs du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Nord Alsace.

### ORGANISATION DE LA CONCERTATION PRÉALABLE VOLONTAIRE

Il a été décidé de s'engager dans une concertation préalable en application de l'article **L. 121-15-1 du Code de l'environnement**. Cette concertation respectera les conditions fixées aux articles **L. 121-15-1 et L. 121-16 du Code de l'environnement**.

### DUREE DE LA CONCERTATION PRÉALABLE VOLONTAIRE

Cette concertation se déroulera du **15 septembre au 16 novembre 2025 inclus**.

### MODALITÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE VOLONTAIRE

Un questionnaire disponible à cette adresse <https://shorturl.at/XUVeT> ou sur [www.sdea.fr](http://www.sdea.fr) permettra de consulter le projet, déposer des avis et de poser des questions sur le projet du **15 septembre au 16 novembre**. Des flyers seront également mis à disposition du public dans les mairies des 89 communes situées sur le périmètre du PAPI Nord Alsace.

### SUITE DE LA CONCERTATION PRÉALABLE VOLONTAIRE

À l'issue de la concertation préalable volontaire, le SDEA disposera d'un délai d'un mois pour rendre son bilan qui prendra en compte l'ensemble des contributions, avis et questions formulés au cours de la concertation.

Pour plus d'informations rendez-vous sur : [www.sdea.fr](http://www.sdea.fr)

Pour participer à la concertation, scannez le QR code :

